

# SPECIAL SALAIRES NAO 2023

FIDELIA

Première réunion de négociation NAO 2023

## POURQUOI L'ANTICIPATION DE 2023 EST UNE ARNAQUE ?

Un mois à peine après la fin des "négociations" sur les salaires 2022 (en mars 2022), la CGT demandait leur réouverture suite à l'annonce de M. Derez sur les excellents résultats du groupe.

Nous considérons insuffisante l'unique augmentation de 0,9% pour une grande majorité des salariés.

Notre objectif était de demander une redistribution des richesses aux salariés qui en sont à l'origine, en compensant l'inflation par un rattrapage sur les salaires 2022.

Nous regrettons que la majorité des autres organisations syndicales ait demandé une simple anticipation des négociations 2023.

La direction s'est contentée d'anticiper de 15 jours l'ouverture des négociations pour d'éventuelles augmentations de salaires qui n'auront finalement lieu qu'en 2023.

Pour l'heure, la direction a rejeté toute idée de rattrapage sur 2022 pour compenser la perte du pouvoir d'achat subie en 2022...



cgtfidelia.fr



## DELICATE ENTREE EN MATIERE...

A la CGT, nous sommes restés sur notre faim après la première réunion. La direction n'a fait aucune proposition concrète pour 2023. Et c'est avec fierté qu'elle a présenté son bilan salarial 2022...

Cela augure mal de la suite : nous sentons bien que la direction n'est pas prête à la négociation. Elle a décidé de négocier conjointement les thèmes suivants : salaires, temps de travail et télétravail. Ne nous y trompons pas, ce mélange des genres ne sert que son intérêt !

**Jouera-t-on à "Télétravail contre une perte de pouvoir d'achat" ? L'avenir nous le dira.**

## LA PREVISIBLE ENTOURLOUPE DES PRIMES...

Il y a fort à parier que les discussions vont encore porter sur l'octroi de primes qui permettent à Covéa d'éviter de payer des salaires corrects.

Cela ne remplacera pourtant jamais une vraie augmentation de salaire dont la pérennité est garantie dans le temps, là où une prime peut être one shot ou, si elle est récurrente peut être révoquée du jour au lendemain.

De plus, ces primes ne rentrent pas dans l'assiette de calcul des retraites et les primes défiscalisées ne participent pas au financement de notre protection sociale et de nos services publics.



## QUELLES SONT LES REVENDICATIONS DE LA CGT COVEA EN MATIERE DE REMUNERATION ?

Au titre du rattrapage de l'année 2022, nous demandons une augmentation rétroactive de 5% du Plafond Annuel Sécurité Sociale (43 340 €) = 2 200 euros de plancher annuel, soit **170 euros bruts mensuels**.

### Au titre de l'année 2023, nous avons formulé les revendications suivantes :

- ✓ Augmentation générale de 10% avec suppression des seuils d'individualisation, comprenant un plancher de 4 400 euros bruts annuels (10% PASS 2023,) soit 340 euros bruts mensuels, et un plafond de 500 euros bruts mensuels
- ✓ Pas de revendication pour les augmentations individuelles que nous jugeons trop partiales
- ✓ Augmentation de la prime vacance avec un plancher de 2 200 bruts
- ✓ Valeur du ticket restaurant à 11.84 € (plafond URSSAF) tout en maintenant le ratio 60/40
- ✓ Réouverture de négociations des accords Rémunérations et Télétravail afin de définir des mesures pérennes
- ✓ DROM / CORSE = revalorisation spécifique du salaire conditionnée à l'indice de cherté ou, à défaut, augmentation de la prime actuelle (25% pour les DROM et 20% pour la Corse)
- ✓ Budget spécifique pour rattraper le déséquilibre salarial entre hommes et femmes
- ✓ Revalorisation des indemnités kilométriques, augmentation de la prise en charge des frais de taxi pour les salariés Fidélia qui travaillent la nuit.
- ✓ Réunion en cours d'année pour adapter, le cas échéant, les mesures prises

**Si le compte n'y est pas, la CGT prendra ses responsabilités et créera les conditions pour une grande mobilisation des salariés.**

**En effet, il est à noter que les entreprises où les augmentations ont permis de compenser en partie la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation sont celles où les salariés se sont mobilisés.**

**Prochaine réunion de négociation le 1<sup>er</sup> décembre**



cgtfidelia.fr

